

**Mme ARIANE ÉMOND, coprésidente :**

Bon après-midi. Je vais maintenant appeler madame Marie-Chantale Faust s'il vous plaît. Bon après-midi, Madame Faust. Est-ce qu'on dit Faust ou Faste?

420

**Mme MARIE-CHANTALE FAUST :**

Faust.

425

**Mme ARIANE ÉMOND, coprésidente :**

Faust.

430

**Mme MARIE-CHANTALE FAUST :**

Un peu entre les deux.

435

**Mme ARIANE ÉMOND, coprésidente :**

Un peu entre les deux.

440

**Mme MARIE-CHANTALE FAUST :**

... probablement.

445

**Mme ARIANE ÉMOND, coprésidente :**

Madame Faust, on vous écoute.

**Mme MARIE-CHANTALE FAUST :**

450 Oui. Bonjour. Moi je viens partager concernant mon expérience de travail à la Ville de Montréal sur la discrimination systémique et ce que j'ai vécu pendant huit ans. Je sais, vous avez probablement lu mon rapport que je vous ai envoyé.

**Mme ARIANE ÉMOND, coprésidente :**

455 Bien sûr.

**Mme MARIE-CHANTALE FAUST :**

460 Puis au niveau de toutes mes démarches que j'ai faites pendant huit ans, à tous les niveaux, des processus, de la discrimination systémique pour les femmes, à tous les niveaux.

465 Moi j'étais cadre parce que j'étais toujours contremaître au niveau des travaux publics et puis par contre, à travers ces huit ans-là, j'ai occupé 11 postes différents dans différents arrondissements, en tout cinq arrondissements. J'ai travaillé autant dans les voiries que dans l'horticulture qui était ma spécialité, parce que dans ma spécialité il n'y avait pas d'ouvrage à l'année. Donc, j'avais fait ce compromis-là pour avoir un travail à l'année. Puis en quelque part bien, ça me convenait. J'ai eu des super beaux mandats de travail où j'avais beaucoup de responsabilités puis ça, ça me stimulait beaucoup, beaucoup.

470 Et puis, par contre, à toutes les fois que je vivais la discrimination, il n'y avait aucun filet, il n'y avait rien qui était mis en place pour, sans dire replacer ces employés-là, mais faire une liste quelconque pour dire : bien, dans tel arrondissement il y a de la place pour toi.

475 C'était comme, je tombais dans le vide complètement puis là, il fallait que je vérifie tous les affichages de poste puis que je fasse les démarches pour faire ma place, avoir une entrevue et tout ça. Donc, à travers les huit ans, j'ai fait 86 applications à la Ville de Montréal. Dans ça, j'ai

480 eu 21 entrevues et puis j'ai occupé 11 postes. Puis malgré tout, j'ai quand même réussi cinq ou six concours pour avoir une permanence que j'ai jamais pu avoir. Même si ces concours-là avaient été réussis, on me disait toujours des histoires comme : ah, bien non finalement, on laisse tomber. Ah finalement, on a pris quelqu'un d'autre. Ah finalement... Il y avait toujours une raison. Des fois on me disait : tu es sur la liste...

**Mme ARIANE ÉMOND, coprésidente :**

485 D'éligibilité.

**Mme MARIE-CHANTALE FAUST :**

490 Oui, c'est ça. Je vous laisse le dire. Parce que vous avez réussi le concours. Mais ça tombait, il n'y avait rien, il n'y avait pas de suivi, absolument pas.

495 Donc c'est ça. Ça a été des années très, très difficiles puis honnêtement, j'ai persisté parce que j'adorais ce travail-là. J'étais dans la gestion des opérations avant d'arriver à la Ville de Montréal puis c'est quelque chose qui me passionnait. Et puis, j'étais toujours prête à relever des défis, à apprendre des nouvelles choses, puis moi ça me convenait.

495 Mais pour dire, comme contremaître aux travaux publics, la moyenne, j'étais la seule femme pour 15 hommes contremaîtres. Ça fait que ça peut dire dans quelle situation j'étais aussi, pris entre l'arbre et l'écorce puis personne ne voulait avoir des femmes là.

500 Ça fait qu'au niveau de mes employés, de mes collègues de travail, mes supérieurs, tout le monde me faisait sentir que je n'étais pas à ma place.

Ce que j'ai trouvé le plus spécial c'est une de mes supérieures immédiates c'était une femme puis je travaillais pour elle à la voirie, puis elle m'avait dit : « C'est pas une place pour les

505 femmes ici. Bien, voyons donc, vous êtes une femme. » C'est des aberrations comme ça que j'ai vécu pendant huit ans.

Puis ce que j'ai trouvé difficile aussi c'est que la jeune quarantaine je suis retournée aux études pendant trois ans à temps plein pour faire une deuxième carrière. Donc, j'étais directrice de production dans le vêtement avant. Ma deuxième carrière je l'avais ciblée pour être hortultrice. Et puis j'avais appliqué sur un poste de jardinière à la Ville de Montréal, à la fin de mon cours. J'ai passé l'examen, j'ai réussi avec la note A puis là, à l'entrevue de sélection avec une psychologue du travail, je crois, elle m'a rappelée puis elle m'a dit : « Écoutez, vous avez le profil parfait pour être gestionnaire. On a un poste de contremaître à vous offrir. » Ça fait que là, j'ai fait : O.K., une décision à prendre. Je retournerais un petit peu dans mes anciennes connaissances, si on veut, au niveau de la gestion.

515  
520 Ce que j'avais décidé de laisser de côté, mais finalement là, je me suis rendu compte que c'était plutôt le domaine que je ne voulais plus faire, mais que j'adorais la gestion.

Ça fait que quand j'ai commencé, c'est ça, à la Ville de Montréal en 2004, j'ai essayé de faire ma place puis de persister, parce que j'avais une tête de cochon puis je me disais : c'est pas vrai que c'est pas une job pour les femmes ça, c'est pas vrai. Je vais le prouver. Ça fait que j'ai eu des belles évaluations, mais à travers tout ça, jamais de permanence, toujours du dénigrement de tout bord tout côté.

**Mme ARIANE ÉMOND, coprésidente :**

Est-ce que je peux vous poser quelques questions?

**Mme MARIE-CHANTALE FAUST :**

Oui.

535 **Mme ARIANE ÉMOND, coprésidente :**

Je ne veux pas vous interrompre. On a lu ça avec beaucoup d'intérêt. Évidemment, pour la majorité d'entre nous ça sonne des cloches sur d'autres milieux où des femmes s'inscrivent dans ce qu'on appelle un lieu non traditionnel et paye le prix de leur témérité ou de leur compétence, un des deux. Avec les collègues, c'est sûr que rapidement on s'est dit : mais  
540 évidemment, madame Faust n'était pas comme dans ces postes de cadre syndiqués comme tels, mais on a trouvé assez rapidement une association de cadres municipaux de Montréal qui est là, je pense depuis cinq ans. C'était-tu au moment où vous avez quitté?

545 **Mme MARIE-CHANTALE FAUST :**

Bien moi, dans le temps que j'étais à la Ville, il y avait une association des contremaîtres syndiqués, mais c'était plus, c'était un mouvement qui était en fin de vie, parce que ça touchait, c'est les anciens contremaîtres qui étaient dans ça.

550

**Mme ARIANE ÉMOND, coprésidente :**

Donc, ceux qui étaient à la retraite?

555 **Mme MARIE-CHANTALE FAUST :**

Ceux qui maintenant sont partis à la retraite. Ils étaient dans ce syndicat-là, mais moi quand je suis arrivée comme cadre non syndiquée, bien ils n'acceptaient plus des cadres dans ce...

560

**Mme ARIANE ÉMOND, coprésidente :**

Dans ce syndicat-là.

565 **Mme MARIE-CHANTALE FAUST :**

Ce syndicat-là.

570 **Mme ARIANE ÉMOND, coprésidente :**

Et donc, vous n'avez pas pu bénéficier de la protection de l'association de cadres municipaux de Montréal. Ça ne vous dit rien?

575 **Mme MARIE-CHANTALE FAUST :**

Non. J'ai pas pu bénéficier de ça. Et de un, quand on va voir, quand je suis allée voir certaines personnes, on me disait : bien, t'es pas permanente. Ça fait qu'en n'étant pas permanente, déjà là, ça t'enlève beaucoup de droits. Il faut arriver à faire sa permanence puis c'est là que je me rebutais toujours.

580

Puis faire une parenthèse, ce qui est aberrant, j'ai trouvé aussi dans mon cas, c'est que les normes du travail ils sont là pour faire respecter les droits des travailleurs. Mais la première fois que je suis allée, ce n'était pas la première fois que je me faisais congédier. Après ça, la Ville de Montréal en ressources humaines ils disaient que j'étais une employée à problème. Ça fait que j'ai été barrée de partout. Il a fallu que je fasse des pieds et des mains pour pouvoir me replacer à la Ville.

585

**Mme ARIANE ÉMOND, coprésidente :**

590 Puis aux normes du travail?

595 **Mme MARIE-CHANTALE FAUST :**

Les normes du travail c'est ça qui est plate. Parce que dans le fond, les dirigeants ils achètent des congédiements parce qu'ils ne sont pas obligés de réengager ces personnes-là qui ont été lésées dans leur droit. Ça, ça devrait être la base, là.

600

**Mme ARIANE ÉMOND, coprésidente :**

Attendez, expliquez-moi ça autrement.

605 **Mme MARIE-CHANTALE FAUST :**

Bien, c'est-à-dire que bon, mon supérieur me congédie pour x raisons. Moi je dénote de la discrimination systémique. Je vais aux normes du travail, j'explique mon cas. Donc, je passe devant la commission puis on règle avec un médiateur finalement. Et puis, là on dit : bien, on va de dédommager un certain montant x. Ce n'est pas ça que je veux, je veux avoir une carrière. Je veux continuer ma carrière à la Ville. Mais non, ça, ça ne se fait pas. On ne peut pas.

610

**Mme ARIANE ÉMOND, coprésidente :**

O.K. Ça fait qu'à l'occasion vous avez eu des dédommagements, mais ça ne vous donnait pas accès...

615

**Mme MARIE-CHANTALE FAUST :**

Jamais, jamais puis au contraire, parce que j'étais allée aux normes du travail, ce que je voyais c'est que j'étais, j'avais une étiquette rouge dans le front.

620

625 **Mme ARIANE ÉMOND, coprésidente :**

Je comprends. Judy?

630 **Mme JUDY GOLD, commissaire :**

Oui. Quant à la place des femmes, dans votre cas, dans le milieu de contremaître, vous décrivez une culture de comportement discriminatoire à l'égard des femmes.

635 **Mme MARIE-CHANTALE FAUST :**

Oui.

**Mme JUDY GOLD, commissaire :**

640 Avez-vous considéré pour des plaintes auprès de la Commission des droits de la personne?

**Mme MARIE-CHANTALE FAUST :**

645 Honnêtement, j'ai pas été aux droits de la personne, je suis un peu, j'ai été vraiment découragée par le système, honnêtement. J'avais vraiment l'impression que je ne trouvais pas d'oreille pour m'entendre nulle part.

650 Mais la deuxième fois je suis allée aux normes du travail qui a été la dernière, puis après ça, je n'ai plus retravaillé à la Ville. J'ai réussi à avoir ce poste-là puis j'ai travaillé là pendant deux ans et neuf mois, puis j'ai réussi à l'avoir, parce que c'était une dame qui était la directrice puis qui m'avait convoquée en entrevue. Puis c'était clair, là, on a parlé, je pense, deux heures ensemble, c'était clair que je rentrais dans sa façon de penser. Et puis là, elle me rappelle, elle dit : « Je voudrais vous rencontrer une deuxième fois. Mon Dieu. Ça fait que là, elle me dit : J'ai

655 pris des références, j'ai appelé pour des références. Il y en a qui me disent que vous êtes une  
super employée puis d'autres que vous êtes une employée à problème. » Ça fait que là, j'ai  
comme fait : j'ai pas le choix, il faut que j'ouvre mon jeu puis que je dise qu'est-ce qui est arrivé  
quand je suis allée aux normes du travail. Puis la première fois aux normes du travail bien j'ai été  
660 congédiée parce que je n'ai pas voulu signer des factures bidon, de la corruption.

**Mme ARIANE ÉMOND, coprésidente :**

My God. Ce que vous dites aussi dans votre mémoire, Madame Faust, c'est qu'il n'y a  
pas d'imputabilité pour l'employeur.

665

**Mme MARIE-CHANTALE FAUST :**

Exactement. Je veux dire, on fait quoi après ça, l'employé qui subit tout ça, puis tu vas  
aux normes du travail, t'as l'impression que c'est la place, mais finalement, c'est juste une petite  
670 tape sur la main puis arrangez-vous, l'employé qui est congédié.

**Mme MARYSE ALCINDOR, coprésidente :**

675

Juste une petite vérification. Vous avez plusieurs expériences douloureuses, je  
comprends, de discrimination systémique présumée dans un milieu d'hommes. Il y a juste à un  
moment donné vous parlez, vous travaillez pour un arrondissement Saint-Michel-Villeray-Parc-  
Extension. On embauche quatre contremaîtres temporaires alors que vous aviez passé un  
concours et que vous auriez pu... mais la Ville décide donc d'embaucher quatre contremaîtres  
temporaires, à la fin, conditions clémentes, on vous congédie, on congédie donc un des quatre  
680 contremaîtres, il en reste trois. Vous dites une femme à la peau noire, les deux autres est-ce que  
c'était des hommes?

685 **Mme MARIE-CHANTALE FAUST :**

Oui. C'était des hommes les deux autres.

690 **Mme MARYSE ALCINDOR, coprésidente :**

Donc, ils avaient embauché deux hommes, deux femmes?

695 **Mme MARIE-CHANTALE FAUST :**

Oui, exactement.

**Mme MARYSE ALCINDOR, coprésidente :**

Et au moment de partir, vous avez été congédiée, vous étiez la seule femme blanche?

700

**Mme MARIE-CHANTALE FAUST :**

Oui. Exactement. Mais quand j'ai abordé ça un petit peu, c'est juste pour... parce que c'est sûr qu'il arrive toutes sortes de situations à différentes personnes, puis on a beau être immigré, Québécois de souche, ou n'importe, on a en vit de la discrimination. Puis ce n'est pas une raison pour que un ou l'autre en vive plus. Ça devrait être égal pour tout le monde.

705

Puis moi j'ai eu l'impression à la Ville que c'était plus payant pour eux au niveau de la visibilité de conserver une femme à la peau noire qu'une femme comme moi qui passe plus... souvent dans mes documents d'embauche et d'application, ils voulaient qu'on remplisse le formulaire comme quoi on était une minorité visible. Bien là, à un moment donné ils écrivent « minorité visible », pas les personnes à la peau blanche. Bien là, O.K. Je ne rentre pas là-dedans, je rentre où?

710

715 **Mme MARYSE ALCINDOR, coprésidente :**

Donc, en fait, dans un milieu, ce que j'essaie de comprendre, c'est que dans un milieu qui est déjà un milieu pas très accueillant pour les femmes, il y a même à l'intérieur de - ce que vous ressentez - c'est qu'il y a même à l'intérieur de ces limites... parce que vous ne contestez pas le fait qu'il y ait deux hommes blancs qui soit restés.

720

**Mme MARIE-CHANTALE FAUST :**

C'est ma réalité, là, qu'il y a toujours plus d'hommes.

725

**Mme MARYSE ALCINDOR, coprésidente :**

Oui, oui. Mais vous réalisez qu'en plus de ça, il y a peut-être comme femme, on décide justement pour des questions de visibilité ou d'avoir l'air de garder une femme à la peau noire plutôt que vous, donc vous êtes comme discriminée doublement?

730

**Mme MARIE-CHANTALE FAUST :**

Bien, moi c'est la perception que j'ai. Écoutez, c'est pas tout le monde qui est obligé d'adhérer à ça, mais moi j'ai vraiment senti ça comme ça, parce que j'ai eu un autre... le premier endroit où j'ai été congédiée puis je suis allée aux normes du travail, bien là, j'avais une situation aussi, où on était deux femmes pour 15 hommes à cette place-là. Puis l'autre femme était à peau noire, elle avait la peau noire. Puis bon, je ne veux pas rentrer dans les détails, parce que vous les avez dans le document, puis je ne veux pas faire, rentrer dans la discrimination moi-même.

735

740

**Mme MARYSE ALCINDOR, coprésidente :**

Je comprends.

745 **Mme MARIE-CHANTALE FAUST :**

Mais cette personne-là c'était très, très difficile pour elle d'apprendre le métier, puis ils l'ont toujours backée, gardée à l'emploi. Puis cet endroit-là, c'est l'endroit où ils m'ont rappelée au... bien, c'est pas vrai. Ils ne m'ont pas rappelée. Moi j'ai appliqué plusieurs fois à ce même arrondissement-là, même service, à trois reprises ils m'ont embauchée et réembauchée, mais jamais de permanence. C'est comme on te prend pour nous dépanner l'hiver, la nuit, c'était toujours ça que je récoltais aussi, c'était l'horaire de nuit en changeant de place.

750

**Mme MARYSE ALCINDOR, coprésidente :**

755

Et pas de support particulier pour vous accompagner?

**Mme MARIE-CHANTALE FAUST :**

760

Non.

**Mme MARYSE ALCINDOR, coprésidente :**

765

D'accord.

**Mme ARIANE ÉMOND, coprésidente :**

Rapidement, Jean-François.

770

**M. JEAN-FRANÇOIS THUOT, commissaire :**

Vous avez évoqué que vous avez travaillé pour différents arrondissements. Donc, à chaque fois votre employeur direct c'était l'arrondissement, ce n'était pas la Ville comme telle?

775 **Mme MARIE-CHANTALE FAUST :**

C'est ça. Puis moi, ce que je pourrais dire comme, ce que je vois comme une certaine solution aux problèmes.

780 **Mme ARIANE ÉMOND, coprésidente :**

Recommandation.

785 **Mme MARIE-CHANTALE FAUST :**

785

Recommandation, oui. À travers les congédiements, il faudrait, parce qu'il n'y a pas, ils ne sont pas assez imputables de leurs décisions. Ils jouent leurs cartes comme ils veulent puis j'ai l'impression qu'ils ne sont font même pas poser de questions. Pourquoi il n'y aurait pas un comité indépendant de la Ville qui, si un directeur d'arrondissement veut congédier un employé, avant qu'il le congédie, son dossier s'en va là. Puis il est étudié de façon...

790

**Mme ARIANE ÉMOND, coprésidente :**

Indépendante.

795

**Mme MARIE-CHANTALE FAUST :**

800

...indépendante. Parce que ma deuxième place, puis ma mère est ici, elle peut le confirmer avec moi, elle était venue aux normes de travail avec moi. Ça faisait deux ans et neuf mois je travaillais à la même place, puis ils se sont fait comme pousser pour nommer les postes permanents de contremaître. Parce que ça faisait des années que les contremaîtres étaient là, puis ils étaient toujours temporaires. Donc, ils ont fait un méga processus de sélection avec quatre étapes différentes, ils m'ont congédiée à la première étape, un examen de gestion, ça

805 faisait huit ans que je travaillais en gestion en la Ville de Montréal puis j'avais travaillé cinq ans dans le privé avant ça.

810 Ça fait que moi, je le savais que c'était bidon, ça ne pouvait pas être que je n'avais pas réussi l'examen. Mais là, ils m'ont donné une lettre de fin d'emploi « vous êtes congédiée parce que vous n'avez pas réussi ».

815 Et puis, quand je suis allée aux normes du travail pour ce cas-là précisément, la Ville a toujours refusé que je consulte mon examen. Moi je voulais le voir l'examen. J'avais besoin de croire et de voir. Ça fait qu'ils ont refusé puis à la dernière, dernière minute mon avocate elle a fait beaucoup de demandes là-dessus. Ils ont accepté de me le montrer sans que je fasse de photocopies puis que je ne parte avec rien. Eux autres, ils disaient toujours : « Non, c'est confidentiel. Non, c'est confidentiel. » Mais voyons donc, c'est confidentiel. C'est ce que j'ai fait moi, là, t'sais. Je veux voir où j'ai manqué à ce point-là pour être disqualifiée.

820 **Mme ARIANE ÉMOND, coprésidente :**

Et là, vous dites que vous avez vu que vous l'aviez passé?

**Mme MARIE-CHANTALE FAUST :**

825 Quand ils ont amené mon examen, tout le monde a fait : bien là ! Le médiateur, mon avocate privée, ma mère. On n'avait pas besoin de faire un recomptage, c'était clair que c'était réussi.

830 **Mme ARIANE ÉMOND, coprésidente :**

Donc, votre principale recommandation, Madame Faust, c'est beaucoup sur l'imputabilité des gestionnaires?

**Mme MARIE-CHANTALE FAUST :**

835

Oui, exactement.

**Mme ARIANE ÉMOND, coprésidente :**

840

Jean-François, vous n'avez jamais eu le temps de poser votre question?

**M. JEAN-FRANÇOIS THUOT, commissaire :**

845

Oui. Je l'ai posée directement.

**Mme ARIANE ÉMOND, coprésidente :**

Oui?

850

**M. JEAN-FRANÇOIS THUOT, commissaire :**

855

Bien oui. Bien, en fait, si je peux avoir une sous-question. Vous avez été appelée à travailler pour plusieurs arrondissements. Avez-vous senti des différences de traitement d'un arrondissement à l'autre? Est-ce que vous avez senti même des cultures différentes d'un arrondissement à l'autre, sans nommer nécessairement des arrondissements?

**Mme MARIE-CHANTALE FAUST :**

860

Oui. Il y en a des plus problématiques. En tout cas, on regarde juste les affichages de poste, il y a des arrondissements que ça revient toujours, toujours, toujours, puis d'autres arrondissements qu'on en voit presque pas. Juste ça, ça parle, t'sais, ils gardent leurs employés puis autrement, il y a un roulement incroyable à la place en question que j'avais parlé, même les directeurs ils avaient des roulements. Je ne sais pas qu'est-ce qu'il avait cet arrondissement-là.

**Mme ARIANE ÉMOND, coprésidente :**

865

Une des choses que vous dites aussi dans votre... c'est qu'il n'y a pas de listes de rappel dans les arrondissements.

**Mme MARIE-CHANTALE FAUST :**

870

Oui. On est oublié.

**Mme ARIANE ÉMOND, coprésidente :**

875

Il n'y a pas d'affichage de rappel.

**Mme MARIE-CHANTALE FAUST :**

880

Puis je suis encore allée...

**Mme ARIANE ÉMOND, coprésidente :**

Il nous reste une minute.

885

**Mme MARIE-CHANTALE FAUST :**

890

Je suis allée vérifier sur le site de la Ville de Montréal, parce que je me dis : tiens tiens, je vais aller voir, t'sais, comment est-ce que c'est pour les postes de contremaître. Encore, comme dans mon temps, le premier poste qu'ils disent en demande : contremaître. Il manque toujours de contremaître, toujours, toujours.

**Mme ARIANE ÉMOND, coprésidente :**

895

Écoutez, on va se quitter là-dessus, Madame Faust. Je vous remercie beaucoup de votre contribution.

**Mme MARIE-CHANTALE FAUST :**

900

Merci à vous.

**Mme ARIANE ÉMOND, coprésidente :**

905

Merci.

**Mme MARYSE ALCINDOR, coprésidente :**

910

J'invite maintenant, monsieur Bienné Blémur à venir partager son expérience avec nous. Monsieur Blémur est accompagné de monsieur Fo Niemi.

**Mme ARIANE ÉMOND, coprésidente :**

915

Est-ce que vous avez préparé un PowerPoint, Monsieur Blémur? Oui.

**Mme MARYSE ALCINDOR, coprésidente :**

Je ne crois que ça soit le soleil que vous allez nous présenter?

920

**M. JEAN-FRANÇOIS THUOT, commissaire :**

Ou encore la tenue vestimentaire à l'Assemblée nationale.